Note de synthèse

Ce point ne nécessite pas de vote étant une information

Nous avons déjà à diverses reprises évoqué le démarrage des collectes de P+MC (élargissement de la notion de PMC aux films, barquettes, pots de yaourt et autres emballages en plastique…) et avions annoncé prudemment, une date comprise entre le début de l'été et le début de l'automne pour sa mise en œuvre effective.

Cette date se justifiait par la nécessité de faire des travaux importants au centre de tri actuel de Valtris avant de pouvoir accepter les matières.

Une double procédure de marché public pour l'agrandissement du bâtiment et pour la transformation de la chaîne de tri proprement dite a été menée.

La première s'est déroulée sans problème et le bâtiment se termine. La seconde a malheureusement dû être recommencée suite à une candidature unique d'une entreprise non qualifiée.

La procédure a donc été recommencée et a abouti vendredi dernier à la désignation de l'adjudicataire par le Conseil d'administration de Valtris pour un montant total de 14M d'€ htva !

Les travaux devraient se terminer dans le courant du mois de juin 2021. Le Conseil d'administration de Valtris a dès lors décidé de consacrer l'été à la mise au point des nouvelles installations afin d'éviter des pénalités mises par Fost Plus si la qualité du tri ne devait pas, d'emblée, correspondre aux spécifications du contrat.

Nous avions donc conclu, il y a quelques semaines, que le démarrage de la collecte des P+MC sur la zone Tibi et in BW débuterait sans doute le 1er octobre 2021.

Ce mardi 20 octobre 2020, Fost Plus a informé Valtris que son agrément l'oblige à généraliser la collecte des P+MC dès le 1er Janvier 2021, ayant pour conséquence au vu du retard, qu'ils sont temporairement prêts, tant à diminuer les contraintes de qualité du tri qu'à payer l'éventuel transfert des matières vers un des nouveaux centres de tri flamand qui sera prêt au printemps prochain.

La pression est donc grande pour qu'ils fassent tout ce qui est possible quitte à devoir assumer des coûts supplémentaires de transferts ou une diminution des prix de vente consécutive à une qualité de tri moindre.

Fost Plus nous invite donc à démarrer la collecte des P+ dès le 1er juillet prochain !

En termes de marchés publics et conventions, tout est d'ores et déjà prévu pour le passage aux P+MC et ne nécessite donc pas d'avenant ou nouveaux marchés.

Si c'est une bonne nouvelle pour la circularité, le recyclage et la poursuite de nos objectifs de réduction des quantités d'ordures ménagères résiduelles OMR, c'est une moins bonne nouvelle pour les budgets communaux !

Sans date ferme pour le démarrage et craignant plutôt un démarrage retardé, nous n'avons intégré aucune conséquence de cette collecte dans les prévisions budgétaires envoyées il y a quelques semaines aux communes.

Or, conséquences budgétaires il y a…

Les estimations de Fost Plus sont que l'élargissement aux P+MC va permettre de sortir des OMR 6 à 8 kg de plastiques supplémentaires (entre 2500 et 3500t/an sur le Brabant Wallon).

Ces plastiques ont une masse volumique faible et leur transfert vers le sac bleu va provoquer une diminution du nombre de sacs blancs (et dans une moindre mesure une diminution du nombre de levées pour les communes en poubelles à puce) payés par la population.

L'économie de coûts de collectes et traitement dans la fraction OMR sera inférieure à la diminution des recettes pour les communes.

Il est très difficile d'estimer la vitesse de montée en puissance de ces nouvelles collectes ainsi que la diminution du nombre de sacs (effet retard : les gens ont des stocks qu'ils vont écouler plus lentement) ou de levées que cela va induire.

Nos collègues dans les intercommunales ayant déjà démarré ces collectes n'ont pas su de nous communiquer des chiffres.

Le prix du sac blanc et le niveau socio-économique dans la commune concernée influencent les comportements de la population et la compaction n'est donc pas la même partout.

Selon nos estimations, la réduction nette des recettes pour les communes pourrait atteindre aux environs d'un million d'euros par an sur l'ensemble de la Province.

Pour une première demi-année nous estimons que la perte de recettes se situera plutôt aux alentours de 300 000€ soit quasi 0.75/hab en moyenne.

Il nous semble donc indispensable, malgré les nombreuses réactions qui ont suivi nos annonces précédentes d'évolution des prix, d'informer les communes de ce risque.

Certaines ont déjà fait passer leur nouveau règlement taxe au Conseil et devront estimer si cette annonce est de nature à les obliger de revoir leur décision.

Nous sommes désolés de cette situation qui démontre une nouvelle fois comme les contraintes du coût-vérité sont pesantes et combien il est difficile de tout anticiper.

Il nous paraît cependant évident que dans le contexte actuel, il serait très mal venu de retarder le démarrage d'une collecte sélective pour une raison purement financière.

Voici une nouvelle démonstration de la nécessité de repenser le mode de financement des déchets.

Par ailleurs, Tibi a déjà informé qu'ils n'avaient pas non plus anticipé cette charge et qu'ils comptaient néanmoins accepter la proposition de démarrage sur leur zone le 1 juillet pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus.

Le Bureau exécutif en séance du 27 octobre 2020 a décidé d'informer Valtris, Fost Plus et nos communes de notre accord pour un démarrage des collectes au 1er Juillet 2021 et de mettre en garde les communes sur les conséquences budgétaires qui y sont liées. Un mail et un courrier sont rédigés à cet effet de manière urgente, expliquant le risque de réduction des recettes et l'hypothèse de prévoir une augmentation du prix du sac ou de la taxe forfaitaire.